Relevé de décisions du Conseil d'administration

Le conseil d'administration dans sa séance en date du 25 septembre 2026 a pris les décisions suivantes :

- Approbation à l'unanimité du PV du CA du 03 juillet 2026.
- A été informé du déroulé du séminaire des cadres du 24 septembre 2026 .
- Pris connaissance des bilans et perspectives de la Résidence Habitat Jeunes .
- Validation du calendrier des instances 2027.
- A échangé sur la future harmonisation de la FMT.
- A été informé sur les évènements de la période estivale 2026 au sein de la FMT.
- A voté à l'unanimité les tarifs de location et le règlement intérieur du lycée de Kerbernez.
- A été informé des différentes alternatives sur l'évolution du Centre de Santé du Moros.
- Pris connaissance des bilans et perspectives de la direction Accueil, Habitat, Santé. (AHS) et a voté à l'unanimité le projet de service ODYSSEE.
- A été informé sur les appels à projets retenus.
- Question(s) diverse(s) :

  A évoqué la situation du coût des carburants.

- Relevé de décisions.

  - Le conseil d'administration à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, a approuvé le relevé de décisions en vue de la publication sur le site internet de la Fondation Massé Trévidy.

La séance est levée par le Vice-Président a 16h40.

Le Secrétaire Général,
Gérard Lizet.

Le Vice Président
Yves Sanson.